

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le lundi 19 décembre 2016

### Recherche de chien au statut inconnu au regard de la rage à Goussainville et communes avoisinantes

Un chien de type berger d'Anatolie (chien mâle de 6 mois, couleur sable, masque noir, oreilles tombantes), importé de Turquie depuis six mois et mis sous surveillance sanitaire vis-à-vis du risque rage, a été déclaré disparu auprès de la direction départementale de la protection des populations du Val-d'Oise. Il se serait échappé du domicile de ses propriétaires situé dans le quartier de la rue du Château d'Eau à Goussainville, dès le lundi 5 décembre.



Chien de type berger d'Anatolie semblable à  
l'animal disparu

Lors d'un premier examen en date d'octobre 2016, il apparaissait que l'animal ne présentait **aucun symptôme caractéristique de la rage**. Toutefois, ce chien, importé d'un pays où sévit la rage canine, représente un risque pour la santé publique. Dès lors au titre du principe de précaution, il est important de retrouver soit le chien pour une expertise vétérinaire, soit son cadavre pour analyse.

Depuis leur mise en alerte, les services de l'Etat et la Ville de Goussainville sont activement mobilisés afin de retrouver l'animal.

Même si la probabilité que ce chien soit réellement enragé est faible, les habitants de Goussainville et des communes environnantes qui auraient pu être, **eux-mêmes ou leur animal**, en contact avec le chien, sont priés de **composer le 01 34 25 45 00 (DDPP du Val-d'Oise)**.

Pour la santé de tous, il est essentiel, d'une part, de ne pas héberger d'animaux errants qui pourraient actuellement être vecteurs de maladies et, d'autre part, d'informer les autorités de tout élément permettant de retrouver l'animal.

## Rappel de recommandations importantes

- Tout chien ou chat ou autre carnivore ayant mordu ou griffé une personne, doit être présenté à un vétérinaire par son propriétaire dans les 24 heures suivant la blessure.
- Il ne faut pas manipuler les animaux sauvages ou errants, surtout lorsqu'ils sont trouvés malades ou blessés.
- En cas de morsure, il faut immédiatement nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon, rincer abondamment et appliquer une solution antiseptique.
- Il est indispensable de consulter rapidement un médecin, qui pourra selon le contexte orienter la personne mordue vers un centre antirabique et effectuer une mise à jour de la vaccination antitétanique.